tendre, lundi soir, à l'Hôtel-de-Ville; le public ne leur a pas ménagé ses applaudissements de même qu'à MM. Lodewyck et Hermas.

Wasquehal. — La section lyrique de la Fanfare de Wasquehal donnera, dimanche prochain, dans la salle du Cercle catholique, une brillante représentation d'un drame en un acte et d'une comédie de Labiche. Prix des places : 1res, 1 fr.; 2e, 1 fr.; 3e, 50 cent.

Tourcoing. — La représentation théâtrale, *La Porteuse de Pain*, a encore fait salle comble, lundi soir. Bien que donné pour la seconde fois, ce drame obtient toujours ici le même succès d'affluence : il sera encore, paraît-il, représenté la semaine prochaine.

LA FÊTE DE SAINTE-CÉCILE

A Roubaix

La fanfare des trompettes les « Enfants du Nord, » s'est fait entendre, dimanche, à la messe de midi, en l'église du Sacré-Cœur. Cette exécution a été très goûtée.

A Lys-lez-Lannoy

Le banquet de Sainte-Cécile de l'*Union des Trompettes*, a eu lieu, dimanche soir à l'estaminet du *Joyeux Tambour*. Le banquet a été des plus animé. Le vice-président, M. Oscar Salembier, dans un discours souvent applaudi, a félicité et remercié les membres honoraires et le chef des sociétaires. M. Despretz, adjoint, a répondu. Un concert a terminé cette fête.

Tourcoing

La Société des Concerts Symphoniques a donné lundi matin, en l'église Notre-Dame, à l'occasion de la Ste-Cécile, une audition des plus attrantes qui avait attiré une fort nombreuse assistance.

Cet orchestre a successivement interprété avec un réel succès le Prélude d'Axël, de Alex. Georges, une romance pour cor de Saint Saëns, qui a mis une fois de plus en lumière le beau talent de M. Paul Mayer, les *Erinnyes*, cette page si originale de notre mélodique Massenet, et enfin la Marche Lorraine, de si belle allure, de L. Gaune. Cette exécution a causé très bonne impression.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

Un incident Ballieul-Boucher

Roubaix, le 16 décembre 1895.

Monsieur le Directeur
du *Journal de Roubaix*,

Auriez-vous l'obligeance de donner l'hospitalité aux quelques lignes qui suivent en réponse au citoyen Baillin qui, dans l'*Egalité* de ce jour, essaye de se divertir sur ma personne.

Bailliu tient à devenir intéressant et, obéissant probablement à un mot d'ordre, tâche de couvrir ses amis.

1° Il m'accuse de malversation de fonds. Il en a menti, et je le prouve.

Le comité central du parti dit ouvrier a entre les mains une lettre de la commission du syndicat des teinturiers d'Amiens qui dit que «*Jamais Emile Boucher ne fut secrétaire, ni trésorier du syndicat, pas même membre de la commission et que toujours il fut un dévoué militant.* »

2° A Croix aussi paraît-il, j'aurais fait le sal métier dont il est lui-même accusé.

Je lui donne un second démenti et dès demain, accompagné de deux amis, je lui ferai voir le talon d'un mandat de 15 francs que j'ai payé le 11 juin 1894, à Croix, et à l'adresse du citoyen H. Gesquière, somme qui provenait de la part mise par le groupe de chez Desbarbieux pour les frais du 1er mai (*8 fr.*), plus 5 fr. du groupe l'Egalité et 2 fr. de ma poche.

Les procès-verbaux du groupe signés du citoyen J.... en font foi et je les tiens à la disposition de tous les honnêtes gens.

Ceci pour le moment, me semblant suffisant pour ma défense je dirai au sieur Bailliu:

« Que je me tiens à sa disposition accompagné d'un ancien membre du comité central pour l'éclairer sur la disparition d'une somme de 400 francs d'une part et *de 600 francs d'autre part, ce qui lui a valu sa révocation de secrétaire du parti et son remplacement par le sieur Braskamp.* » BOUCHER EMILE. »

TIRAGES FINANCIERS

VILLE DE PARIS

Emprunt municipal de 1865. — 122e tirage trimestriel

Paris, 16 décembre. — Le numéro 75,870 gagne 150,000 francs. — Le numéro 530,295 gagne 50,000 francs. — Les quatre numéros suivants gagnent chacun 10,000 francs : 84,035 — 302,363 — 161,269 — 519,932.

Les cinq numéros suivants gagnent chacun 5,000 francs : 338.373 — 493,944 — 444,412 — 18,096 — 550,393.

Les dix numéros suivants gagnent chacun 2.000 francs : 473,744 — 359,993 — 526,828 — 51,546 — 33,192 — 104,470 — 337,977 — 56,977 — 491,608 — 417,482.

1,733 autres numéros sont remboursables au pair.

OBLIGATIONS DU PANAMA

Le numéro 40,926 gagne 500,000 fr. — Le numéro 695,780 gagne 100,000 fr. — Les deux numéros suivants chacun 10,000 fr. 701,791 et 890.208. — Les deux numéros suivants chacun 5,000 francs : 1,702,418 et 1.808,305. — Cinq numéros gagnent chacun 2,000 fr.

Cinquante autres numéros sont remboursables à 1,000 fr. — Les cinq numéros suivants gagnent chacun 2,000 fr. : 1,797,181 — 1,013,449 — 1,630,869 — 584.595 — 1,598,436.

Les cinquante numéros suivants gagnent chacun 1,000 fr. : 512,431 — 1,555,553 — 677,235 — 483,001 — 160,642 — 1,631,555 — 1,102,346 — 1,833,514 — 681,155 — 1,142,103 — 575,601 — 482,782 — 1,482,829 — 1,124,233 — 766,371 — 560,380 — 1,715,876 — 117,062 — 1,862,018 — 1,554,718 — 925,460 — 231,299 — 1,772,412 — 690.609 — 1,843.707 — 1,002,198 61,352 — 938,736 — 419,355 — 1,002,381 — 209,340 — 357,986 — 24,326 — 1,388,916 — 420,917 — 111,120 — 1,866,215 — 367,808 — 788,688 — 1,423,097 — 1,603,733 — 1,756,078 — 1,982,153 — 1,211,855 — 1,813,594 — 770,191 — 615,791 — 168,885 — 321,171 — 273,412.

LE SUEZ

Le numéro 182,579 gagne 150.000 fr. — Les numéros 246,867 et 42,97.. gagnent chacun 25,000 fr. — Les numéros 208,303 et 297,118 gagnent 5,000 fr.

Vingt numéros gagnent 2,000 francs. Les vingt numéros suivants gagnent chacun un lot de 2,000 francs : 268.245 — 267,377 — 12,522 — 100,606 — 83,216 — 303,391 — 257,218 — 238,241 — 10,646 — 95,956 — 147,774 — 118.213 — 235,376 — 268.041 — 224,758 — 332,736 — 94,179 — 150,004 — 131,545 — 80,925.

Une conférence de M. Thellier de Poncheville

AU CATEAU

Le devoir social dans les temps présents

M. Thellier de Poncheville a fait, dimanche, au Cateau, devant une salle comble, une conférence sur le « Devoir social dans les temps présents. »

L'orateur a charmé tous les assistants par sa parole vibrante et pleine de feu.

Il y a, dit M. de Poncheville, plusieurs sortes de devoirs : devoirs d'obéir aux lois divines et humaines, devoirs envers nous-mêmes, envers notre famille, envers le pays.

L'orateur a dit ensuite qu'en France, la paix religieuse, civile et morale est souvent troublée; il a révélé quelle est la cause de la guerre religieuse, dont il fait ressortir les effets désastreux ; destruction de la morale, privée de base et de sanction, disparition chez l'enfant de tout respect; respect du père, de la mère, de la famille.

L'orateur a montré ensuite avec une force saisissante que cette guerre pèse sur le pauvre, sur le déshérité que seule elle atteint.

L'orateur a passé en revue les transformations qu'a subies le travail, par suite des progrès de la science et a montré que l'Eglise ne se désintéresse pas du sort des travailleurs modernes.

M. le doyen du Cateau a remercié l'orateur et exprimé le désir que cette conférence ne soit pas la dernière.

NORD

Un drame à Dunkerque. — Suicide d'une jeune fille. — Un terrible drame s'est déroulé dimanche, vers cinq heures du soir, dans la maison portant le numéro 6 de la place Calonne, à Dunkerque.

Une jeune fille de 17 ans, Julienne Chandelier, s'est tuée net d'un coup de revolver dans la tête.

Très jolie, Mlle Chandelier avait, il y a deux ans, fait la connaissance d'un jeune employé Benjamin D..., avec qui elle devait se marier. Les parents, d'après les on-dit s'opposaient à ce mariage parce que le fiancé était trop jeune.

Dimanche, dans l'après-midi, D... vint voir Julienne et s'entretint avec elle dans l'allée de la maison, pendant près d'une heure.

En quittant D..., Mlle Chaudelier monta chez ses parents, qui logent au premier, et causa un instant avec son père qui, malade, était couché. Peu après, elle fouillait dans une armoire et descendait dans la cave.

Deux minutes plus tard un coup de feu retentissait. Effrayée, Mme Chandelier descendit avec sa plus jeune fille et entra dans la cave, dont la porte avait été refermée.

Mlle Julienne Chaudelier gisait dans une mare de sang, le crâne traversé par une balle qui était entrée par la tempe droite et sortie par la tempe gauche.

Un vol suivi d'incendie à Agnès-les-Duisants. — Dans la nuit de jeudi à vendredi un malfaiteur s'est introduit à l'aide d'escalade, dans la chambre de Mme veuve Championnet-Degardin, cabaretière à Agnès-les-Duisants et a enlevé une somme de 450 francs en or renfermée dans un meuble, qui a été fracturé. Le vol accompli, le malfaiteur a ensuite mis le feu dans le grenier, puis dans une écurie et dans une remise.

Mme Championnet et sa fille se sont heureusement réveillées à temps pour appeler au secours. Grâce au dévouement de tous, on a pu se rendre maître du fléau au bout d'une demi-heure. Le malfaiteur est activement recherché.

PAS-DE-CALAIS

Un enfant mort brûlé à Rebreuve. — Mme Glon, demeurant à Rebreuve, était allée chercher de l'eau à un puits voisin laissant ses trois petits enfants seuls dans sa cuisine. L'un d'eux, la petite Reine, s'étant trop approché du feu, ses vêtements se sont enflammés et l'enfant a été brûlée si grièvement qu'elle a succombé à ses brûlures le lendemain.

Un accident mortel à Haisnes. — M. Désiré L...tienne, 39 ans, demeurant à Lorgies, ouvrier à la fosse n° 6 des mines de Lens, à Haisnes, a été pris sous un énorme bloc de pierre qui s'est détaché brusquement de la voûte de la taille où il travaillait et a été tué net. Un autre ouvrier, Fortune Dujardin, demeurant à Neuve-Chapelle, a pu se garer à temps et en a été quitte pour une entorse au pied.

GRAND-THEATRE-HIPPODROME

Bur. 7 h. 1/2 *Mercredi 18 décembre 1895* Rid. 8 h.

« **LES TENAILLES** »

Le grand succès actuel du Théâtre Français.

Jeudi 19 décembre 1895. — Spectacle de famille

MIREILLE

Opéra-comique en 3 actes et 5 tab. Musique de Ch. Gounod. Au 2e acte : Grande Farandole dansée par tout le ballet.

On commencera par : **Les Polichinelles**, grand ballet comique dansé par Mmes Pastore et Paris et les dames du ballet.

Prix des places ordinaires. Bureau de location pour toutes les places chez M. Jubé, rue de la Gare. Téléphone.

Nous apprenons que par suite du décès de son mari, madame Ve Polak Brook, 104, Marché aux Herbes, à Bruxelles, liquide à bref délai et strictement aux prix d'inventaire tout son stock de beaux bijoux. Le commerce et les agencements sont à reprendre. 40945

PRIME A NOS ABONNÉS

La prime que nous offrons aura sa place marquée dans toutes les familles abonnées au JOURNAL DE ROUBAIX. *C'est le plus intéressant cadeau que le père de famille puisse offrir à sa femme ou à ses filles, c'est le cadeau que le fiancé doit offrir à sa fiancée.*

LES PROPOS DE TANTE ROSALIE

disent à la maîtresse de maison, à la mère de famille, comme à la jeune fille tout ce qu'une femme doit savoir pour bien tenir sa maison.

Cuisine, salle à manger, cabinet de toilette, salon, hygiène, recettes et conseils divers, tout est contenu dans les 310 pages de cet intéressant ouvrage.

Le volume coûte trois francs; les abonnés du JOURNAL DE ROUBAIX, *le trouveront dans nos bureaux au prix de* **1 fr. 75** *et par poste* **2 fr.** 41166—30

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances lundi 16 décembre.* — Auguste Deboevere, rue Jemmapes 38. — Auguste Dutat, rue de Mouvaux 122. — Adolphe Dubois, rue Philippe-le-Bon. — Marie Bousette, rue Labruyère 45. — Lucie Stichelbaut, rue Delespierre 3. — Maurice Reke, rue de la Conférence, cour Plamont 6. — Jules Motte, Hôtel-Dieu. — Jeanne Reyns, Hôtel-Dieu. —Oliva Moreels, rue de l'Alma, cour Bény 5. — Marie Deroy, rue de Tourcoing 56. — Pauline Rasson, rue des Longues-Haies 62. — Henriette Disdal, rue Miln 27. — Irma Beyt, rue Galvani 8. — Julienne Noppe, rue de l'Arc 3.

Mariages. — Louis Lelong, garçon boucher, 24 ans, rue de la Liberté, 22 et Marie Delnatte, sans profession, 21 ans, rue de la Longue-Chemise 16. — Hector Saelen, valet de chambre, 23 ans, à Vieux-Berquin et Eugénie Héris, repasseuse, 38 ans, rue de l'Alma 154. — Louis Lemaire, modeleur, 25 ans, rue d'Avelghem 4 et Hermance Masse, dévideuse, 21 ans, rue Jemmappes 2, maison Vroman.

Décès.—Adrienne Vandurme 16 mois, rue Lafayette,7.Georges Lefebre, 2 ans 11 mois, rue de Naples. — Jacques Rogier, 13 jours, rue Blanchemaille 172. — Ode Corne, 75 ans, Hôtel-Dieu. — Jules Carpentier, 46 ans, Hôtel-Dieu. — Marie cornuvael, 55 ans, rue Fourcroy, 21. — Sylvain Leplat, 6 mois, rue Watt, 26 bis. — Marie Largillier, 25 ans, rue des Anges 66. — Adolphe Jourdain, 4 mois, rue des Longues-Haies, 60.

WATTRELOS. — *Déclarations de naissances du 5 au 12 décembre.* — Alice Castelain, St-Liévin, — Gustave Deweerd, Marlière. — Charles Adams, Sapin-Vert. — Angèle Carlier, Sartel. — Henri Rasson, Petit-Paris. — Jules Beaucarne, Gauquier. — Elise-Louise Vanvolleghem, Martinoire. — Jules Hellin, Sartel. — Marguerite-Joseph De Waele, Touquet. — Pierre Byttebier, Crétinier. - Flore Hespel, rue de Tourcoing. — Jules-Joseph Decourcelle, rue des Fleurs. - - Julienne-Marie Deladrière, Sapin-Vert. — Clémence Blomme, Beaulieu. — Marie Bruneel, Nouveau-Monde. — *Publications de mariages.* — Modeste-Baptiste-Joseph Borrell, 30 ans, préposé des douanes et Else-Marie Catherine Merchier, 19 ans, ménagère. — *Mariage.* — Denis-Joseph Flipot, 23 ans, tisserand et Hermance-Marie-Céline Delcroix, 22 ans, soigneuse. — *Déclarations de décès.* — Alphonse Hubert Vanthuyne, 4 mois, Breuil. Florine-Joseph Verbrughe, 81 ans 11 mois, sans profession, Hôpital.— Marcel-Louis-Joseph Fourlinnie, 2 ans 5 mois, Place. — Victorine Morel, 4 mois, rue des Fleurs. — Colette-Cécile Pauwels, 74 ans 9 mois, sans profession, Hôpital.

CROIX. — *Déclarations de naissances du 9 au 15 décembre.* — De Meire Maria, rue Verte. — Mallle Gémina, boulevard de la Chapelle. — Desauw Alexandre, rue Baudin. — Rogé Henri, rue des Ogiers. — Devoddere Blanche, rue Gambetta. — Mesplomb Louis, rue Verte. — Levêque Flavie, rue Faidherbe. — *Publications de mariages.* — Geerinckx Léon, 22 ans, tourneur en fer et Lorthiois Césaire, 21 ans, soigneuse. — Passeniers Joseph, 21 ans, tailleur d'habits et Demets Céline, 24 ans, sans profession. — Cattel Pierre, 23 ans, employé de commerce et Allian Zélia, 19 ans, piqurière, — *Mariages.* — Cambier Léon, 27 ans, homme de peine et Moulart Elisa, 21 ans, ménagère. — Lefebvre Frédéric, 24 ans, défourneur de briques et Mercier Flore, 25 ans, rattacheuse — *Déclarations de décès.* — De Wilde Alexandre, 40 ans, polisseur, rue de la Limite. — Delbecq présenté sans vie, Grand'Rue. — Delbecque, présenté sans vie, rue Jeanne d'Arc. — Rouzé François, 53 ans, meunier, rue du Riez. — Coppens Marie, 3 mois, rue St-Piat.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du dimanche 15 décembre.* — Léon Libert, rue Solférino. — Joséphine Catteau, rue de Paris. — Albert Delbecque, rue Delhaye. — Marie Viaene, rue de la Latte — Jeanne Leleu, rue Amiral. — *Du 16.* — Jules Vanfleteren, rue de la Blanche-Porte. — Maurice Cusse, rue Claude Bernard. — Marie Leglay, rue de la Malcense. — Charles Debuine, ruelle Carnette — *Mariage du 16.* — Pierre Callewaert, 19 ans, tisserand et Flore Ysebaert, 19 ans, dévideuse. — *Déclarations de décès du 15.* — Victor Delvoye, 49 ans, trieur, rue du Nord 18. — Henri Delchante, 28 ans, tisserand, rue de Menin, 193. — *Du 16.* — Françoise Vamyn, 80 ans, sans profession, Petites Sœurs, rue de Lille. — Clémence Malfait, 56 ans, sans profession, rue Esplanade 35.

RONCQ. — *Déclarations de naissances du 1er au 13 décembre.* — Catteau Georgina, la Vallée. — Casthelain Marie, rue des Chats-Huants. — Nollet Charles, Blanc-Four. — Defrancq Germaine, Blanc-Four. — Polderman Basile, la Vallée. — Declercq Arthur, sentier de Linselles. — Vandewalle Marie, Blanc-Four. — Ostyn Pierre, rue des Chats-Huants. — Depraeter Elisa, la Gare. — *Déclarations de décès.* — Derveaux J.-B., 71 ans, la Vallée.— Grenu Gustave, 1 an, rue des Chats-Huants — Nollet Charles, 4 jours, Blanc-Four. — Derocq Henri, 19 ans, rue de Bousbecque. — Maes Pierre, 42 ans, rue de la Latte. — Morant Louis, 52 ans, Blanc-Four.

TRESSIN. — *Déclarations de naissances du 6 au 13 décembre.* — Marie-Thérèse Macou, hameau du Petit-Paris. — *Mariage.* — Pierre-François Delescluse, 40 ans, cultivateur et Lydie Meurisse, 28 ans, cultivatrice.

LINSELLES. — *Déclarations de naissances du 29 novembre au 15 décembre.* — Mare Lalau, rue de Bousbecque. — Marie Verstraete, ruelle du Clerc. — Edouard Eugène Delbecq, rue des Chaudronniers. -- Charles Verhaeghe, au Belcan. — Narcisse Wagnon, rue des Chaudronniers. — Louis Deblock, quartier St-Joseph.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille DELVOYE-DESOUBRIE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Victor DELVOYE, membre de la société des Anciens combattants de 1870-71, et de l'Association des anciens élèves des Frères, décédé à Tourcoing, le 15 décembre 1895, dans sa 60e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux ... des Morts qui seront chantées le mardi 17 courant ... Vigiles ... 1/2, et Convoi et Service Solennels, qui ... à 4 heures ... mercredi 18 dudit mois, à 9 heures, en ... auront lieu le ... Tourcoing. — L'assemblée à l'église Saint-Christophe, ... 18. la maison mortuaire rue du Nord, ...

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église ... Saint-Sépulcre, à Roubaix, le mercredi 18 décembre 1895, à ... heures, pour le repos de l'âme de Dame Marie-Thérèse FLAMEY, épouse de Monsieur Félix HUYGEVELDE, loueur de voitures, décédée à Roubaix, 7 novembre 1895, dans sa 54e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

BELGIQUE

L'installation des Conseils communaux. — Bruxelles, 16 décembre. — L'installation des conseils communaux dont les pouvoirs ont été validés a eu lieu hier, lundi, c'est-à-dire en ce qui concerne l'agglomération bruxelloise : Bruxelles, Anderlecht, Saint-Gilles, Saint-Josse-ten-Noode, Molenbeek-Saint-Jean, Schaerbeek et Etterbeek.

Les administrations communales d'Ixelles et de Laeken n'avaient pas reçu, samedi, notification de la validation des scrutins des 17 et 24 novembre derniers.

Dans la banlieue les conseils communaux de Boitsfort et de Jette ont également été installés hier.

Les élections de Koekelberg n'ont pas encore été validées, celles de Forest sont annulées.

La victoire des Belges au Congo — Bruxelles, 16 décembre. — Une dépêche reçue dans les bureaux de l'Etat indépendant du Congo, dit qu'à la suite d'une victoire du commandant (et non du lieutenant) Lothaire, les soldats révoltés du Luluabourg ont été complètement défaits. La sédition peut être considérée comme définitivement étouffée. Les rebelles ont subi des pertes énormes.

Le commandant Lothaire a fait un très grand nombre de prisonniers. Avant la bataille deux détachements de troupes de l'Etat du Congo, commandés l'un par M. Michaux; l'autre par M. Iwanson, avaient rencontré les rebelles le 9 octobre. M. Michaux fut battu, mais les troupes commandées par M. Iwonson eurent le dessus.

Une victoire au Congo. — Bruxelles, 19 décembre. — Une dépêche du Congo reçue, dans les bureaux de l'Etat indépendant annonce que les soldats révoltés de Luluabourg ont été complètement défaits le 18 octobre dernier par le lieutenant Lothaire, qui, venant de Nyangwé, les a rencontrés sur la rive droite du Lomami.

Le télégramme ajoute que la sédition peut être considérée comme définitivement étouffée. Les rares rebelles survivants se sont réfugiés chez Dibué, le seul chef indigène qui leur ait prêté son concours, et dont la soumission ne faisait plus de doute. Le lieutenant Lothaire serait, paraît-il, un parent du capitaine Lothaire, qui fit prendre l'anglais Stokes.

L'explosion d'Arlon. — L'armurier Jungbluth est mort aujourd'hui lundi, les deux autres blessés vont relativement bien.

Le mystère du bois d'Havré. — Enfin le parquet de Mons tient la clé du mystérieux drame qui s'est déroulé il y a quelques jours au bois d'Havré, près de Mons. Il n'y a pas de doute qu'on ne se trouve en présence d'un suicide. L'homme, dont l'identité a été reconnue dimanche, se nomme Eugène Riefel, ancien garçon de café, né à Fegersheim (Allemagne), en 1862.

Un drame conjugal à Saint-Josse-ten-Noode. — M. et Mme T..., domiciliés rue de la Pacification, à Saint-Josse-ten-Noode, ne vivaient pas en parfaite harmonie. Il y a quelques jours, le mari quittait le domicile conjugal pour vivre en son particulier.

Mme T... essaya vainement de lui faire reprendre la vie commune. Dimanche soir, elle renouvela ses tentatives de rapprochement. M. T... demeurant inflexible, elle saisit un revolver caché sous ses vêtements et le déchargea à quatre reprises sur son mari.

L'une des balles atteignit celui-ci à la main droite.

Un agent de police, attiré par le bruit des détonations, désarma Mme T... et la conduisit au commissariat de la première division, tandis que M. T... allait se faire panser à l'hôpital Saint-Jean.

Mme T... prétend qu'elle n'a pas voulu attenter aux jours de son mari : son dessein était de se suicider, et c'est en voulant arracher l'arme des mains de sa femme que M. T... a été atteint par une balle. Ce dernier soutient que Mme T... a délibérément tiré sur lui les cinq balles.

Aucun témoin n'ayant assisté à la scène, la police a dû se contenter de consigner dans un procès-verbal la double version.

Mme T... a été retenue prisonnière.

Un vol de 12,000 francs de valeurs à Bruxelles. — *Arrestation pendant un dîner de noces.* — Un rentier du centre de la ville, M. B..., s'apercevait depuis un an et demi qu'à tout instant des sommes variant de cent à huit cents, en or ou en billets de banque disparaissaient de son secrétaire.

M. B... ordonna à sa servante, une jeune campagnarde, Louise V..., qu'il avait déjà depuis plusieurs années à son service, de faire une très active surveillance dans la maison.

Il y a dix jours M. B..., désirant faire une opération de Bourse, s'aperçut que quinze obligations de la Vieille-Montagne, d'un import chacune de 500 francs, lui avaient été soustraites. Le rentier se rendit au commissariat de police de son quartier et raconta sa découverte.

Un agent découvrit le nom de celui qui avait négocié les titres volés; il apprit qu'il allait souvent à Wespelaer, près de Louvain; il s'y rendit en compagnie d'autres agents.

Arrivés dans le village, les policiers apprirent par le garde champêtre que leur homme nommé Michaux, avait assisté le matin à la noce de sa sœur, noce dont il supportait tous les frais ; et qu'en ce moment même il présidait la table du repas nuptial.

Ils pénétrèrent dans la salle qui leur avait été désignée, et au milieu de la consternation générale, mirent Michaux en état d'arrestation. Malgré ses protestations, il fut ramené menottes aux poings à Bruxelles. Il n'a pas tardé à entrer dans la voie des aveux et a désigné la servante de M. B... comme lui ayant remis les actions et les autres valeurs soustraites au rentier. Louise V..., la servante en question, a été arrêtée à son tour lundi. Elle a déclaré que c'est sur l'instigation de Michaux, qui avait menacé de la tuer, qu'elle avait volé son maître, à l'aide de fausses clefs qui lui avaient été remises par Michaux.

Tous deux ont été écroués à Saint-Gilles.

Les suites d'un pari stupide à Laeken. — La commune de Laeken vient d'être le théâtre d'un drame qui a pour origine un pari idiot.

Quelques consommateurs devisaient, attablés dans un cabaret de la rue Masui. Soudain, un des clients paria de faire, à la nage, dans la Senne, le trajet, à contre-courant, de la rue Masui à la rue Rogier.

En vain l'empêcha-t-on de mettre son projet à exécution, le pochard échappa à ses poursuivants et sauta dans la Senne; il fut bientôt emporté par le courant, rendu rapide par les dernières pluies et disparut. On a repêché, dimanche matin, son cadavre à Haren.

Le malheureux laisse une femme et des petits enfants.

Mouscron. — *L'installation du nouveau Conseil communal, — Une réunion extraordinaire.* — Le nouveau conseil communal de Mouscron s'est réuni en séance extraordinaire, lundi à 5 heures du soir. Au début de la séance, M. Coulon, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de l'élection communale, du 17 novembre et à laquelle MM. A Parmentier, C. Hollebeke, A. Den Reep, C. Busschaert, L. Crombeke et E. Vanlangenove ont été élus conseillers communaux pour la série sortant le 1er janvier 1900 et MM. Floris Mulliez, H. Bonte, J. Coppenolle, A. Labarre, Ch. Marhem, D. Debuc, et J.-B. Deschuttere ont été élus pour la série sortante le 1er janvier 1904; puis de l'arrêté de la députation permanente du 10 décembre 1895 validant le scrutin.

Après l'approbation du procès-verbal, les conseillers élus prêtent serment.

On procède ensuite à l'élection des échevins. M. Marhem est élu pour 8 ans à partir du 1er janvier 1896 et M. Busschaert, pour 4 ans à la même date. Après la prestation du serment des deux échevins, M. le Président lève la séance à 5 heures 15.

— *Une bonne capture.* — Depuis quelque temps, la gendarmerie de Mouscron recherchait à la frontière deux malfaiteurs, Camille Rondaert, 27 ans, tisserand et Alphonse Talman, 30 ans, ouvrier de fabrique, demeurant tous deux à Roubaix, signalés par le parquet de Lille au parquet de Courtrai. Ces deux individus sont prévenus de vol qualifiés en France.

Lundi matin, la gendarmerie de Mouscron rencontrait à Mont-à-Leux, Camille Rondaert. On procéda immédiatement à son arrestation. Rondaert a été conduit à la prison de Courtrai en attendant son extradition pour la France.

— *Arrestation de deux pick-pockets.* - Lundi matin, les époux Goethals, demeurant rue Turgot, 83, à Roubaix, attendaient à la gare de Courtrai, le train qui part pour Mouscron à 10 h. 41. Sur le quai de la gare, ils lièrent conversation avec la femme Coucke, demeurant rue Saint-Genois, à Courtrai ; la femme Goethals lui enleva son porte-monnaie contenant une somme de 17 fr. et une croix en cuivre.

Au moment de prendre le train, la femme Coucke s'aperçut du vol dont elle avait été victime et à Mouscron, elle porta plainte aux gendarmes de service, elle fit part des soupçons qu'elle avait sur la femme Gœthals. Cette dernière ainsi que son mari, furent conduits à la caserne de gendarmerie où les fouilla. La femme Gœthals fut trouvée en possession d'une somme de 26 fr. 55 et de la petite croix en cuivre. Elle nie cependant avoir volé le porte-monnaie de Mme Coucke. Les époux Gœthals ont été écroués à la prison de Courtrai.

— *Une voleuse précoce.* — Lundi, vers sept heures du matin, une jeune fille de 17 ans, Louise Debeekere, demeurant au hameau du Bois-de-Chênes, entrait dans le magasin de chaussures tenu par Mme veuve Verhoeven, au hameau du Couët. Elle demanda à la servante de la marchande de lui montrer une paire de bottines qu'elle essaya. Comme celle-ci la chaussait à merveille, elle pria la servante de lui donner un verre d'eau avant son départ. Pendant que celle-ci acquiesçait à sa demande, la fille Debeekere fila à toutes jambes, bientôt suivie par la servante de Mme Verhoeven et d'autres femmes. La fille Debeekere n'a été rattrapée qu'après une course de deux kilomètres.

Elle fut arrêtée au Mont-à Leux par un douanier qui la remit entre les mains de la gendarmerie et écrouée à la prison de Courtrai.

Menin. — *L'installation du nouveau Conseil communal.* — Lundi matin, à dix heures et demie, a eu lieu l'installation du nouveau conseil communal. Nombre de drapeaux avaient été arborés à cette occasion et la vieille cloche du beffroi s'était mise en branle pour célébrer l'événement. Plus de deux cents personnes avaient pris ... la salle du conseil; la séance a été ouverte ... place dans ... par une allocution de M. le docteur Pardoen, nommé bourgmestre; elle a été généralement très goûtée de tout le monde. Il est procédé ensuite à la prestation du serment, qu'un seul des treize conseillers présents, M. Louis Dosfeld, candidat ouvrier chrétien, prête en flamand. MM. Cappelle et Vuylsteke sont élus ensuite échevins par 9 et 11 voix portées sur leur nom.

MM. Hollevœt, libéral et Dosfeld, déclinent ensuite toute responsabilité de la gestion du dernier conseil et réclament la lumière sur cette gestion. Après quoi la séance est levée.

Courtrai. — *Un concert de bienfaisance.* — Le Cercle choral « Amicitia » organise pour le dimanche 29 janvier prochain, un grand concert de bienfaisance qui aura lieu à 6 heures du soir dans la grande salle des Halles. Ce concert est organisé avec le Choral des Dames et plusieurs artistes étrangers. On y exécutera *Rédemption*, de Ch. Gounod.

Le prix des places est fixé à 5 francs.

Courtrai.—*Marché du 16 décembre 1895.*— Le marché de lundi a présenté la même animation que la semaine précédente. En voici les cours :

Grains. — Froment blanc, de 16,00 à 16,50 l'hectolitre ; froment roux, 14,00 à 14,50 ; seigle, 12,00 à 12,50 ; avoine, 13,50 à 14,00 les 100 kilogs; féveroles, 17,50 à 18,00.

Denrées alimentaires. — Pommes de terre jaunes, de 6,00 à 6,50 les 100 kil. Pommes de terre rouges, 5,50 à 6,00; beurre de 1,22 à 1,27 le demi kilog.; œufs, de 2,83 à 3,12 les 25.

Bétail. — Nombre de bêtes exposées en vente. Vaches 151, génisses 110, taureaux 45, bœufs 20, porcs 26. Bêtes vendues : Vaches 000, génisses 000, taureaux 0, bœufs 0, porcs 23.

La viande de bœuf se vend de 1.15 à 1.80 le kilo.

Huiles, graines et tourteaux.— Huile de colza, 49,50 à 00,00 les 100 k.; huile de lin de 42 à 42,50; graine de colza indigène et étrangère de 20,75 à 24,50; graine de lin, de 21,00 à 24,00; tourteaux de colza, de 9,00 à 10,00; tourteaux de lin, de 13.00 à 15.00 ; tourteaux de chanvre, de 00.00 à 00 00 ; chicorées, de 11,00 à 00,00 ; cosettes, de 12.50 à 00,00 ; nitrate de soude, de 18.75 à 00.00 les 100 k. ; sulfate d'ammoniac, de 24.50 à 00.00 les 100 k.

Ecole des Sciences Sociales et Politiques

DE LILLE

EXPLICATION DES ENCYCLIQUES DE LÉON XIII
PAR LE R. P. FRISTOT. — 2e LEÇON

En poursuivant le commentaire de l'Encyclique *Arcanum divinæ sapientiæ*, le R. P. Fristot aborde la question *du mariage civil*.

Le mariage civil n'est ni le mariage naturel, ni le mariage primitif. En effet, puisque le mariage a été institué par Dieu et a été, dès le principe, comme une image de l'incarnation du Verbe, il s'ensuit qu'il y a en lui quelque chose de sacré et de religieux, non point surajouté, mais inné, qui ne lui vient pas des hommes, mais de la nature même. Cela est si vrai que tous les peuples se sont toujours représenté le mariage sous la forme d'une institution étroitement liée à la religion et aux choses saintes. Le mariage étant donc sacré par son essence, par sa nature, par lui-même, il est raisonnable qu'il soit réglé et gouverné, non point par le pouvoir civil, mais par l'autorité divine de l'Eglise qui, seule, a le magistère des choses sacrées.

Et qu'on ne vienne pas dire que, si l'Eglise a parfois exercé un pouvoir de ce genre, c'était une concession des princes ou une usurpation. Est-il admissible de supposer que Notre-Seigneur ait reçu du prince des Juifs une délégation pour condamner l'usage invétéré de la polygamie et de la répudiation ; ou que saint Paul, en proclamant que les divorces et les mariages incestueux n'étaient pas permis, ait agi par délégation de Tibère, de Caligula, de Néron !

Bien au contraire, les princes reconnaissent et proclament le pouvoir de l'Eglise en cette matière. Honorius, Théodore le Jeune, Justinien n'hésitèrent pas à avouer qu'en ce qui concerne le mariage, il ne leur était permis que d'être les gardiens et les défenseurs des sacrés canons. Et, s'ils publièrent quelques édits relatifs aux empêchements du mariage, ils n'hésitèrent pas à déclarer qu'ils agissaient avec la permission et l'autorisation de l'Eglise, dont ils avaient coutume d'accepter respectueusement le jugement pour tout ce qui se rapporte au lien conjugal. — Le témoignage de l'histoire démontre donc avec la plus grande force que l'Eglise a toujours exercé librement sa puissance sur les affaires matrimoniales.

Le mariage civil n'est autre chose que la sécularisation d'un acte essentiellemement religieux, qu'on essaie de motiver par l'argument suivant: Le mariage, dit-on, est à la fois un sacrement et un contrat. Comme sacrement il relève de la puissance ecclésiastique; mais, comme contrat, il est exclusivement soumis aux décisions du pouvoir civil.

Cette distinction, ou plutôt cette séparation, entre le contrat et le sacrement est d'une fausseté facile à démontrer. En effet, ce qui constitue le sacrement, ce n'est pas la bénédiction nuptiale, c'est le consentement des époux, l'accord des deux volontés, c'est-à-dire le contrat lui-même. On croit généralement que le mariage religieux consiste uniquement dans la bénédiction du prêtre. C'est une erreur. La bénédiction est une formalité qui vient sanctionner la volonté des conjoints, comme le fait aujourd'hui la célébration par l'officier de l'état-civil; mais l'essence même du mariage, c'est le consentement. Par conséquent, le contrat ne peut être séparé du sacrement, ils sont indivisibles; et chaque fois que l'on touche au contrat, on touche par contre-coup au sacrement dont il est l'élément essentiel.

Le pouvoir civil sort donc de ses attributions quand il règle la formation du mariage et sa validité. L'Eglise laisse à l'Etat le soin de déterminer les effets purement temporels du mariage; mais elle revendique avec raison et avec énergie le droit de décider dans quels cas le sacrement et le contrat, qui en est inséparable, sont ou non validement formés.

Le mariage civil, basé sur une distinction fausse, est tout simplement un empiètement de l'Etat sur l'Eglise : il nie le caractère sacré du mariage, il contredit le témoignage de l'histoire et les arguments de la raison; il n'est, à tous ces points de vue, qu'une erreur déplorable, mais malheureusement trop répandue.

CHAPELLERIE de LUXE — Paris-London

Hri Deleporte

Gde Place — ROUBAIX — 1ères Marques

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

ROUBAIX. — L'exposition organisée chez M. Devernay, rue Monthyon, par les soins de la Fédération colombophile du Centre, a obtenu un succès mérité. Le jury composé de MM. E. Weerts, H. Clément et J.-B. Godfrin, s'est acquitté à la satisfaction de tous les exposants de sa délicate mission. Nous avons remarqué que tous les pigeons sont bien conformes et avaient toutes les qualités apparentes des bons ménagers. Le classement par catégories a été comme suit :

Males vieux. 1er prix, MM. A. Denduyts. 2e, Gaufet. 3e, Degrave. — Femelles vieilles, 1er prix, MM. A. Denduyts. 2e, M. C. Duyck. 3e, A. Denduyts. — Mâles jeunes, 1er prix, MM. F. Gilo. 2e, C. Parreyn. 3e, H. Dhal. 4e, Ruepsaet. 5e, O. Dhal. — Femelles jeunes, 1er prix, MM. J. Renard. 2e, J.-B. Debuy.

Dimanche 22 décembre. 2e exposition chez M. Oscar Dhal, rue Chevreul à Croix, pour les clairs écaillés.

COMBATS DE COQS

ROUBAIX. — Un grand nombre d'amateurs se trouvaient réunis, lundi soir, chez M. Ch. Desrousseaux, estaminet de l'Ours, rue Pellart, pour la partie qui se jouait contre le Bon Vivant; il s'agissait du rendage d'un 3 de 5 pour 30 francs. Le Bon Vivant a gagné les 3 paires.

— Les amateurs étaient nombreux, dimanche soir, chez M. Constant Losfeld, rue de l'Epeule, pour assister à la partie de coqs qui se jouait contre M. Surmon, de Mouvaux; il s'agissait de l'attaque d'un 3 de 5 pour 50 fr.; Losfeld a perdu la première paire, les deuxième et troisième paires n'ont pas décidé. Le rendage de cette partie aura lieu dimanche 22 décembre chez M. Surmon de Mouvaux.

WATTRELOS. — C'est dimanche, chez M. Constant Cattelain, Au Bas-Chemin qu'a eu lieu l'attaque d'une belle partie, contre M. Dhal de la Croix-Blanche (Croix) ; on jouait 3 de 5 pour 50 francs ; la société des Filous de Wattrelos a gagné les première et troisième paires, et perdu la deuxième paire.

WASQUEHAL. — Une belle partie de coqs aura lieu dimanche prochain 22 courant, à l'estaminet du Noir Bonnet à Wasquehal. Ce sera le rendage du 3 de 5 engagé contre la société Huart du grand St-Eloi, près le Calvaire.

M se au parc à 3 heures et quart.

FLERS-BREUCQ. — Une intéressante partie de coqs a eu lieu dimanche dernier à l'estaminet Desobry au Breucq; il s'agissait du rendage d'une grande partie engagée contre la société Bodin de la Cloche d'Or, de Wasquehal. Cette dernière a gagné les 1re et 2e paires, la société Desobry la 3e; la société de Wasquehal a donc gagné la partie au cours de laquelle de forts paris ont eu lieu.

TOURCOING. — C'est devant un parc comble et à la satisfaction générale qu'a eu lieu dimanche, à la brasserie Saint-Eloi, 12, rue de la Gare, la grande partie d'un 3 de 5 pour 100 francs jouée contre les Vrais amateurs d'Halluin. Des coqs de grande valeur ont été présentés. La brasserie Saint-Eloi a gagné les trois paires.

— Jeudi 19 décembre aura lieu chez M. Desmet, estaminet de la Brasserie Saint-Eloi, 22, rue de la Gare, une partie d'un 3 de 5 pour 50 francs, contre le Dragon français de l'Epeule.

THEATRES

THEATRE DE ROUBAIX. — Jeudi 19 décembre, à 8 heures : *C'était pour Georgette*, comédie nouvelle en un acte, et *La Princesse des Canaries*, opéra-comique en 3 actes.

BIBLIOGRAPHIE

Le Correspondant.—Revue périodique paraissant le 10 et le 25 de chaque mois. — *10 décembre 1895.* I. Le Vatican et le Quirinal, d'après des documents nouveaux sur la prise de Rome en 1870, de François Carry; II. Proudhon, sa vie, ses œuvres, sa doctrine. II Production de la deuxième République, de M. Arthur Desjardins, de l'Institut ; III. Valentine, de Lamartine, d'après des lettres inédites, fin, de Marie-Thérèse Ollivier; IV. De la colonisation à Madagascar, de M. J.-B. Piolet ; V. Les galeries célèbres et les grandes collections privées. VI. Le château de Dampierre, de M. R. Peyre; VI. Un diplomate anglais au commencent du siècle. II. Napoléon en Prusse, de Mlle de Nadaillac ; VII. L'alimentation de la France, III. Le vin, de M. Hervé de Kerohant; VIII. En flamant. Nouvelle, de M. André ; IX. Revue des sciences, « La Savoyarde », de M. Henri de Parville ; X Livres d'étrennes ; Librairies Hetzel, Plon, Armand Colin, Furne, Jouvet et Cie, Laurens, Mame, Gaume, Librairie illustrée ; XI. Chronique politique, de M. Louis Joubert.

Prix de l'abonnement : Paris, départements et étranger, un an, 35 fr.; six mois, 18 fr. Les abonnements partent du 1er de chaque mois. On s'abonne à Paris, aux bureaux du *Correspondant*, rue de l'Abbaye, 14, dans tous les bureaux de poste et chez tous les libraires des départements. 41225d.

La 3e livraison du **Dictionnaire d'hygiène**, publié sous la direction du Dr Sattler, vient de paraître à la librairie E. Bernard et Cie, à Paris. Le succès de cette excellente publication est déjà assuré par l'accueil qui a été fait aux deux premières livraisons. C'est dire qu'on a su apprécier la valeur de cet ouvrage que chaque famille devrait acquérir, puisque nous savons, depuis les découvertes du regretté Pasteur, qu'avec de l'hygiène bien compris on peut se préserver de toutes les maladies contagieuses et guérir celles qu'on prétendait autrefois incurables. — La vente à 50 centimes la livraison de 64 pages met cette publication à la portée de tous. 41224d

Conseil du Docteur. — Le Biberon-Robert perfectionné sans tube rend de réels services à l'enfance, sa grande propreté, son bon fonctionnement le font recommander par le corps médical, se vend partout, lire sur le Biberon : Biberon-Robert, 41236d

GOFFIN et GABEREL
48, rue de l'Epeule, Roubaix
ENTREPRISE GÉNÉRALE
de Bâtiments
MAÇONNERIE, DALLAGES, CITERNAGES
Pierres, Marbres, Plafonnage
Nouveaux PLANCHERS syst. Hennebique
ÉCONOMIQUES et INCOMBUSTIBLES
en acier et béton de ciment
SÉCURITÉ ABSOLUE CONTRE L'INCENDIE

ADRESSE COMMERCIALE
Blindage de bobinots, ouvrages divers, étripennes en métal, **Édouard Defretin**, tourneur en bois, rue Galvani, 44, Roubaix.

LIVRES D'ÉTRENNES

DE LA MAISON ALFRED MAME ET FILS, DE TOURS

La maison Mame présente, cette année, à sa nombreuse clientèle un grand choix d'ouvrages de valeur et très artistiques.

Tout d'abord : Clovis, par Godefroid Kurth, le savant historien. Ce livre est en même temps profond et éloquent. Les grands artistes : Cormon, Flameng Rochegrosse, Guillonnet, Luminais, Albert Maignan, ont apporté leur talent pour l'illustrer et en faire un chef-d'œuvre à la fois chrétien et national. Voici maintenant l'album qui doit plaire aux parents aussi bien qu'aux enfants : les Mots historiques du pays de France, texte par Trogan et 60 aquarelles par l'inimitable Job. C'est une course à travers l'histoire de France, tantôt dramatique, tantôt amusante, toujours pleine de patriotisme. Les aquarelles et les camaïeux en divers tons font courir sous le texte les transparences de leurs teintes par des procédés surprenants de nouveauté.

Un des plus jolis romans de jeunes filles, c'est Mabel Vaughan, par miss Cummins, traduit par Harold. L'ouvrage est d'un beau format et généreusement illustré de 40 gravures par Vulliemin. Un ouvrage d'histoire et d'art d'une grande valeur, Rome et ses Pontifes, par Mgr Chevalier ; il comble bien des lacunes, il est écrit de main de maître. Encore deux charmants romans de jeunes filles, la Vallée des Colibris, par Lucien Biart, le merveilleux conteur très aimé aussi des jeunes gens ; et la Destinée d'Isabelle, par Marguerite Levray, qui a obtenu un si grand succès dans la Revue Mame. Et ensuite deux grands romans d'aventures : Trémor aux mains rouges, par Henry de Brisay, et les Trois disparus du « Sirius », par Georges Price. Les peintres Mucha, Zier et Vulliemin, ont illustré ces quatre beaux romans. Soldats, par le marquis de Ségurd, obtient un gros succès. Le grand artiste L.-Olivier Merson a fourni 30 compositions admirables pour illustrer un Missel de Jeanne d'Arc, très attendu dans le monde catholique. La Revue Mame, qui entre dans sa seconde année, a été complètement transformée ; c'est une revue luxeuxse et artistique à bon marché. Elle donne 20 pages de texte et une couverture en trois couleurs. 41241d

MÉDECINE *Maladies* de la *Gorge* de la *Voix* et de la *Bouche*, effets pernicieux causés par le traitement *mercuriel* et l'abus du *tabac*. Faites usage **de Pastilles de Dethan**, au sel de Berthollet. La boîte, **2 fr. 50.**

Maladies de l'*estomac* et des *intestins, digestions pénibles, manque d'appétit, aigreurs, renvois, vomissements, diarrhée, coliques*, etc. — Faire usage des **Pastilles** et des **Poudres de Paterson,** au bismuth et magnésie. Pastilles : **2 fr. 50;** Poudre : **5 fr.**

Appauvrissement du sang, faiblesse de tempérament, manque d'appétit, fièvres, maladies nerveuses. — Faites usage du **Vin de Bellini** au quinquina et colombo, *fortifiant, digestif, fébrifuge* et *anti-nerveux*, il est recommandé aux *enfants*, aux *femmes délicates* et aux *personnes affaiblies par l'âge*, la *maladie* ou les *fatigues de toute nature*. La bouteille **4 fr.** DETHAN, pharm., 23, rue Baudin, à Paris, et dans les principales pharm. de France. 188.

TAPIS
CARPETTES - LINOLÉUM
Tapis moquette jacquard pour salons, salles à manger, vestibules, escaliers, foyers portières. **Spécialité de Carpettes** de tous styles. **Tapis de table** en peluche, soie, laine et coton. **Linoléum pour parquets et escaliers,** dans toutes les qualités.
TAPIS DE SMYRNE
Ouvrages d'agrément. **Broderies** *en tous genres.* **Tapisseries** *fantaisies et de style.* **Ornements d'églises échantillonnés,** *FOURNITURES pour tous ouvrages.*
L. DECRAENE-MATHIEU
28, rue de la Gare, ROUBAIX 40462

BULLETIN INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

Roubaix-Tourcoing, 17 décembre.

Les cours n'ont pas varié mais ils tendent à se soutenir.

REVUE DES MARCHÉS

MARCHÉS D'ORIGINE

Buenos-Ayres, 14 décembre.

Le cours de l'or est à 331 0/0 piastres papier monnaie.

Buenos-Ayres, 22 novembre.

REVUE DE QUINZAINE

Laines. — La situation est loin d'être brillante, contrairement à ce que l'on attendait. Les arrivages ont augmenté : les nouvelles d'Europe étant mauvaises, les ventes ont été restreintes : il s'est même trouvé des acheteurs qui ont revendu sur place; il s'ensuit que le stock est passé rapidement à 8,000,000 de kilogs et qu'aujourd'hui les transactions sont très difficiles. Malgré la hausse de l'or les affaires se font lentement et les prix restent sans variation aucune.

Peaux de mouton. — La baisse s'est accentuée sensiblement; les arrivages qui s'étaient ralentis pendant quelques jours ont recommencé. En ce moment il n'y a pour ainsi dire ni offres ni demandes, aussi les prix sont-ils plutôt nominaux.

MARCHÉS D'IMPORTATION

Anvers, 17 décembre.

(par télégraphe)

En disponible, il a été traité ... balles Australie, ... b. Plata, b. Espagne.

Havre, 16 décembre.

(D'un correspondant particulier)

Laines — Marché calme, on était vendeur à la cote de samedi qui a été laissée sans changement.

Cet après-midi baisse de 50 centimes sauf octobre qui a été laissée sans changement calme.

A terme on a noté 650 b. dont détail suit : 100 b. Buenos-Ayres sur janvier à 119,50; 300 b. dito sur mars à 125; 125 b. sur mai de 126,50 à 126 ; 125 b. sur août à 127,50.

Marseille, 14 décembre.

(Extrait de la circulaire mensuelle de M. H. Caune).

La semaine a été calme, sans changement dans les prix. Entr'autres ventes : Georgie, 2e tonte B, fr. 1,12 1/2, Alep lavée, B2, fr. 1,67 1/2; GC, fr. 1,47 1/2; pelade B, 1,27 1/2 à 1,35; Angora BS, 1,02 1/2; Mossoul B ancienne, 1,20.

Stock : 13,743 balles.

Communiqué par M. Ch. Sauerwein, courtier de commerce

Nous confirmons nos derniers avis. La situation reste la même. D'une part, les acheteurs ne veulent pas souscrire aux cours actuels et, d'autre part, les vendeurs refusent de baisser leurs prétentions suffisamment pour donner lieu à des affaires suivies :

On a payé :

525 b. Angora blanche, S, de fr. 1 à 1,02 1/2.
42 b. Mossoul, anciennes, à fr. 1,20.
114 b. Pelades, blanches, d'Alep, de fr. 1,27 1/2 à 1,35.

MARCHÉS DE CONSOMMATION

ALLEMAGNE

Berlin, 14 décembre.

(De notre correspondant particulier)

Malgré les nouvelles toujours favorables des marchés européens et des marchés exotiques, le commerce de laines de cette ville reste encore très limité.

Les fabricants des districts voisins ne couvrent, en raison de l'approche de la fin de l'année, que leurs besoins les plus urgents en laines allemandes et en laines étrangères, et toujours aux mêmes prix.

Pour les laines artificielles et les déchets de laine il n'y a eu également que des ventes insignifiantes Le commerce de fils n'accuse pas non plus de hausse sensible cette semaine; toutefois on peut constater une tendance plus ferme pour certaines sortes de fils, par exemple pour les numéros fins en fils peignés. Les fils de coton sont plus fermes, et les filateurs bien occupés en général refusent toutes les offres à la baisse.

La même situation existe pour les fils de laines artificielles.

La vente de tissus pour confections de dames n'a pas été très considérable. Des fabricants de cette ville qui ne produisent pas les articles d'été cette année, travaillent maintenant beaucoup les tissus unis d'hiver.

Le commerce de bonneterie et de tapis est calme. Le commerce de commission d'étoffes pour hommes et de soieries est peu occupé.

La bonneterie et les cours de la laine

Les cours du peigné comparés à ceux de l'an dernier, sont en progression de 0.75 c. à 1 fr. le kilo, et la hausse persistante fait entrevoir pour l'année 1896 des prix variant entre 4,25 à 4,50 pour les Buenos-Ayres.

Il serait donc fort imprudent d'établir ses prix de revient sur d'autres bases que celles ci-dessus, étant donné que la laine n'est pas appelée à baisser en raison de la reprise générale de l'article.

En effet les filatures ont du travail pour près de 6 mois et la façon des fils tissus à subi, elle aussi, une augmentation sensible ; par contre les peignages depuis plusieurs mois sont relativement fort peu alimentés et le stock en peigné a fort diminué.

La bonneterie, de son côté a refusé énormément d'affaires faute de marchandises ; on peut donc espérer, que ces nombreuses affaires, lui reviendront en 1896. Il serait fort préjudiciable à la bonneterie de ne pas augenter les prix de 1 fr. pour répondre à l'augmentation des cours surtout que cette augmentation peut parfaitement faire de nouveaux progrès, le prix du peigné étant bien inférieur encore à son prix de revient.

(Progrès de la Somme.) E. S.

LE SYSTÈME MÉTRIQUE EN ANGLETERRE

Une députation représentant 46 Chambres de Commerce anglaises a été reçue par le premier Lord de la Trésorerie à Londres, recommandant l'adoption du système métrique dans le Royaume-Uni. Soixante-sept Chambres ont admis la nécessité de ce système, M. Balfour a répondu qu'il n'y avait aucun doute que système métrique soit le seul système national, comme le prouve son adoption par la plus grande partie du monde.

Le gouvernement doit faire tout ce qu'il pourra pour amener la transition de l'ancien au nouveau système, en légalisant ce système, et en l'enseignant dans les écoles ; mais la difficulté est de le faire adopter par les commerçants au détail auxquels il faudra faire comprendre les avantage et les facilités que ce système peut leur offrir, et qu'ils adopteront peu à peu et sans répugnance.

COTONS

(Dépêche communiquée par M. LEON CLERC)

Liverpool, 17 décembre, 1 h. 20

Ventes : 10.000 balles. Marché calme, soutenu.

Janv.-Février.	4 31 0/0	Juillet-Août.	4 33 0/0
Février-Mars..	4 31 0/0	Sept.-Octobre	4 32 1/2
Mars-Avril.....	4 31 0/0	Octobre-Nov. »	... 0/0
Avril-Mai....	4 35 1/2	Nov.-Décemb.	... ../...
Mai-Juin......	4 32 0/0	Décembre.....	4 32 0/0
Juin-Juillet....	4 32 1/2	Déc.-Janvier.	4 31 0/0

Le Havre, 16 décembre.

(De notre correspondant particulier)

Cotons.— Affaires assez suivies pour le disponible, le low middling New-Orléans vaut 55.

A terme la cote a été établie en baisse de 25 cent mais ensuite on a payé 12 cent 1/2 de mieux.

Cet après-midi même position pour le disponible. On a noté une partie importante de Broach à 51 1/2.

Le terme s'est payé en hausse de 12 cent. 1/2 et 25 c. sur la cote de ce matin. En livrable on a du traiter quelques centaines de balles Texas 28 null. embarquement décembre-janvier, à la parité d'environ 57 1/4 le street low middling. A terme la cote a été établie en hausse de 25 centimes, c'est-à-dire qu'on est revenu aux cours de la veille, sauf décembre 1896 qui a été haussé de seulement 1/3. Quant au disponible il fallait le voir de 55 à 55 1/4.

En disponible on a noté 1203 balles.

A terme on a coté 3050 balles.

Liverpool a fait ce jour 10,000 b. en disponible à prix en hausse de 1/32d. pour Amérique. Les futures qui avaient baissé de 2/128 se sont ensuite raffermis et les derniers avis donnent sans changement sur les cours de samedi, marché soutenu.

Rouen, 14 décembre.

Tissus et filés. — La présence de nombreux acheteurs, sur place, a rendu l'activité aux affaires en tissus de coton. Les ventes ont été nombreuses et importantes, cette semaine, dans la plupart des articles.

Les cretonnes écrues et blanchies et les croisés écrus pour pilous ont donné lieu à de grosses ventes ; les rouenneries et les genres cotonnades sont en demandes suivies ; l'article mouchoir à la main conserve un très bon courant de vente.

Il y a lieu d'espérer que cette activité se maintiendra la semaine prochaine, surtout si un bon temps sec et froid succède aux jours pluvieux que l'on traverse.

En cotons filés, les ventes ont été plus actives, les prix restent assez bien tenus, sauf quelques prix maximum qui étaient peu pratiques et sont abandonnés. La filature est toujours très engagée

Cotes du Lloyd Rouennais :

Cours des cotons filés, pendant la semaine : chaîne peignée n° 26, fr. 3.05 à », »; chaîne Amérique double mèche, mule Jenny, n° 26, fr. 2,35 à 2,40 .; chaîne dévidée n° 26 première qualité dito, fr. 2.20 »|» à 2,25 »|»; d. qual. cour. dito, fr. », »» à 2,15 »|», trame dév. Amérique n° 26 : 1re q. : fr. 2.20 à », »» »|» ; dito, qual. cour. fr. 2,15 à », »» »|», chaîne bobine n° 20, 1re q. fr. 1.95 à », »» », »»; dito n° 20. qualité courante, fr. 1,90 à », »» »|»; n° 14 : première qualité, f. 1,85 à 1,90 »|»; d. qualité cour. m. f. 1,80 »|» à », »»»|»; canette n. 30, f. 2,05 à », »» »|»; d. n° 18, 1re ql., fr. 1,90 à 1,95 »|»; d. n° 18, ql. c., fr. 1,85 .|. à 1,90 »» ; trame bonneterie qualité extra n° 16, fr. », »» à », »» d. 1re d. n. 16, fr. 2,05 »|» à 2,10; d. 2e d. n° 16, fr. 1,75 à 1,80 »|», trame Cocanada dévidée n° 12 et au-dessous : fr. 1,75 »|», à », »» »|»; canette 30 supérieure fr. », »» à », »».

Meilleure demande. Prix fermes.

Amsterdam, 13 décembre.

Cotons d'Amérique, base middling décembre 25,10; décembre-janvier 25,10, janvier-février 25,10, février-mars 25,20, mars-avril 25,30, avril-